

## Mobilité et handicap

Grand Poitiers développe des services pour faciliter la mobilité de tous. La plateforme mobilité inclusive oriente et conseille, le Handibus assure le transport.

### La plateforme mobilité inclusive

Un guichet unique a été mis en place à destination des personnes qui rencontrent des difficultés à se déplacer. Ces difficultés peuvent être liées :

- > à des capacités physiques,
- > à des vulnérabilités psychologiques, psychiques ou cognitive.

**Des coordonnateurs procèdent à une évaluation des besoins des personnes et recherchent la solution de mobilité la plus adaptée à leur situation :**

- > transport solidaire,
- > transport adapté
- > service d'accompagnement dans les transports en commun
- > transport à la demande,
- > etc.

En parallèle, Grand Poitiers travaille au développement de nouvelles solutions.

**Grand Poitiers a confié la mise en œuvre de ce nouveau guichet au DAC 86**, dispositif d'appui à la coordination de la Vienne. Celui-ci répond aux personnes par téléphone ou sur place, sur rendez-vous. Un accueil en langue des signes française est aussi possible, les agents étant spécialement formés.

#### Plateforme mobilité inclusive

- > Portée par le Dispositif d'Appui à la Coordination de la Vienne
- > 0809 109 109 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00
- > Par mail à l'adresse [contact@dac-86.fr](mailto:contact@dac-86.fr)
- > Accueil physique sur rendez-vous

### Handibus

Handibus est un service de transport à la demande spécifique. Il a pour vocation d'assurer les déplacements réguliers et occasionnels des personnes à mobilité réduite qui ne sont pas en mesure d'utiliser les lignes de transport régulières dans des conditions d'accès et de sécurité satisfaisantes.

Il s'agit d'un service de transport collectif de voyageurs au même titre que le réseau régulier Vitalis.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE DE VITALIS ([HTTPS://WWW.VITALIS-POITIERS.FR/SERVICES/LE-SERVICE-HANDIBUS/](https://www.vitalis-poitiers.fr/services/le-service-handibus/))

### Le service d'accompagnement dans les transports en commun

Un nouveau service d'accompagnement dans les transports en commun est expérimenté à compter du 2 décembre 2024. Il sera réalisé par l'association [GIHP Poitou-Charentes](https://www.gihp-poitou-charentes.fr/) (<https://www.gihp-poitou-charentes.fr/>)

Il s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés à se déplacer, ne pouvant emprunter les transports collectifs seules, mais aptes à les prendre en étant accompagnées d'une tierce personne.

- > Les accompagnements sont réalisés en porte à porte par une équipe de professionnels formés.
- > Le service est gratuit, en dehors du coût du titre de transport.
- > Fonctionnement de 7h30 (1ère prise en charge) à 19h (dernière dépose) du lundi au vendredi
- > Le service couvre les principales lignes du réseau Vitalis.

Le service ne prend pas en charge les trajets bénéficiant d'une prescription médicale de transport, ou pouvant relever du service de transport des élèves en situation de handicap organisés par le Département. Il n'est pas non plus adapté aux déplacements nécessitant un accompagnement médicalisé durant le trajet.

Pour vérifier votre éligibilité, contactez

[la plateforme mobilité inclusive](#)

portée par le DAC qui procédera à une évaluation de vos besoins : 0809 109 109.

Pour réserver votre trajet, contactez le GIHP Poitou-Charentes au 05 49 01 49 69.

## Ces pages pourraient vous intéresser :



### Transport solidaire

Pour les personnes ne disposant d'aucune solution de mobilité, deux associations, le CIF-SP et VMS, soutenues par Grand Poitiers, œuvrent sur le...

#### GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

#### HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30